

Forum GRDR, UASZ & IRD

Intégration régionale et extraversion économique des territoires du littoral

Dakar-Fann: Hôtel Djoloff, 25 avril 2017

Sur les mobilités ouest-africaines: quelques éléments de débat

Pr Papa Demba FALL, IFAN/UCAD de DAKAR

papadem.fall@ucad.edu.sn

www.papadembafall.com



Introduction

Les mobilités sont **des stratégies d'accès aux ressources**. Elles se déclinent en diverses formes et sont au coeur des **réponses individuelles ou collectives** face à la dégradation des conditions de vie et/ou au changement climatique ou environnemental. Leur ambition majeure est l'**amélioration de la qualité de la vie fondée sur la nécessaire complémentarité des territoires**

La migration est aussi une **question centrale du débat sur la globalisation**. Considérée comme le parent pauvre de la **mondialisation** elle n'en constitue pas moins un facteur de **développement durable**.

La migration est aujourd'hui **un élément clef de la coopération et de la sécurité internationales**.



Plan de l'exposé

- Considérations générales sur l'étude des flux migratoires référencées à la situation de l'Afrique de l'ouest
- Focus sur les enjeux des migrations dans l'espace de la CEDEAO



I - Flux migratoires ouest-africains : un état des lieux des connaissances



1. Nécessité de mieux appréhender les migrations en relevant la diversité et les spécificités des mobilités

- **1. Migrations internes** : exode rural notamment vers les villes et les campagnes en rapport avec le dynamisme économique
- **2. les migrations de longue distance ou migrations internationales**:
 - migrations de proximité (vers les pays limitrophes)
 - migrations sous-regionales (exple **pôle sénégalien**)
 - migrations continentales
 - migrations transcontinentales
- **3. les personnes déplacées ou réfugiés** : les **migrations forcées ou involontaires**



Ratifiée par 25 États en 2016, la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique communément appelée Convention de Kampala constitue un précieux instrument juridique mais, sa portée reste limitée en raison du peu d'engagement des pays à modifier leurs législations internes.

2. Un brouillage des analyses lié à la trop grande place accordée aux migrations internationales notamment vers l'espace Schengen

La surmédiatisation des flux vers l'Europe influe sur la gestion des mobilités africaines. Ce 'diktat' introduit un énorme biais dans la gestion du fait migratoire notamment des autres formes de migration

- 14 000 morts en 2016 en Méditerranée (OIM);
- Environ 600 Sénégalais rapatriés de Libye en 2016 (168 en mai 2016) sans doute en route vers le Nord

Récentes expulsions des USA: 130 SÉNÉGALAIS EXPULSÉS DES ETATS-UNIS (5 mars 2017)

3. Des statistiques peu fiables....des analyses plus qualitatives que quantitatives

- **l'expérience unique du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'ouest de 1993** – marquée par des enquêtes menées simultanément dans huit pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal) – peut servir de modèle.

Un énorme défi : la maîtrise quantitative du fait migratoire à partir de Recensements réguliers, cohérents et actualisés



4. L'Afrique de l'Ouest : un territoire d'intense circulation migratoire et de savoir circuler pluriséculaire

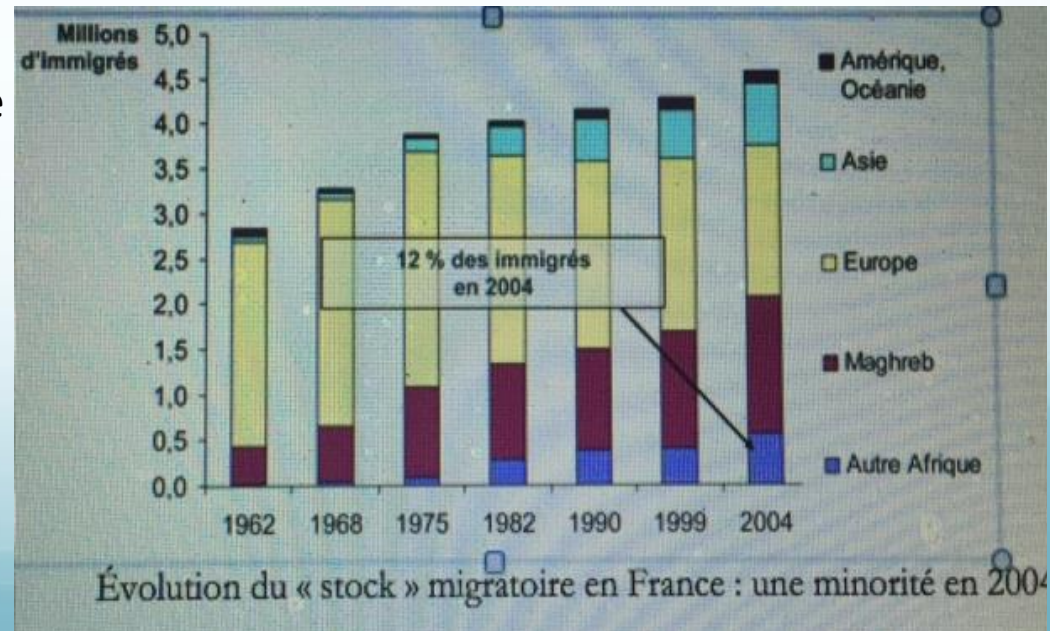
Afrique de l'Ouest compte le plus important stock d'émigrants

- internationaux du continent africain : 3% des flux soit **10 millions de personnes vivent en dehors de leurs pays d'origine**

Les nombreuses disparités régionales et la grande vulnérabilité des écosystèmes qui caractérisent le Sahel constituent un élément moteur d'une **dynamique migratoire** dont

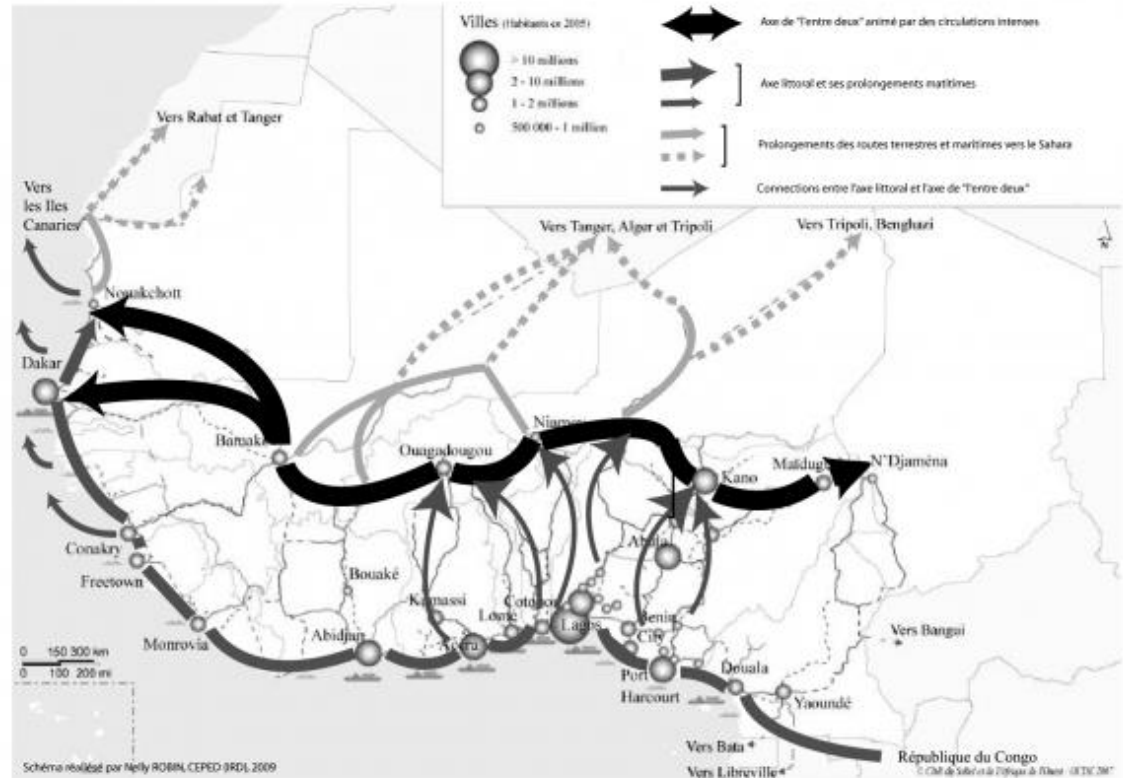
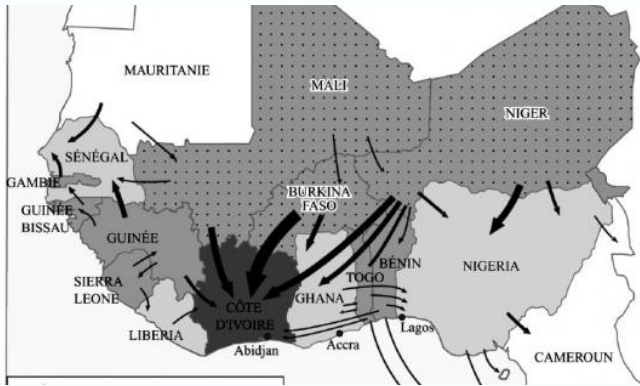
- la vocation fondamentale est l'accès aux ressources. Il en résulte que l'extraordinaire diversité des mobilités traduit une manière de vivre synonyme d'un **savoir circuler** bâti
- sur une gestion rationnelle du temps et de l'espace

En Afrique de l'Ouest les flux sont à dominante continentaux; ils ne sont que marginalement orientés vers les pays du Nord. Cf exemple de la France



5. Evolution du schéma migratoire ouest-africain entre ruptures et continuités : 3 blocs

Jusque vers 1980



Les flux migratoires contemporains épousent les contours de la dynamique spatiale marquée par l'attrait des zones côtières. Ils sont inspirés à la fois par les axes historiques de circulation des produits et le schéma colonial d'aménagement régional qui a peu évolué.

Le secteur ouest, qui correspond peu ou prou à la *Sénégalie historique*, fonctionne à l'image de la zone de contact entre le Sahel et la savane. Il est structuré autour du groupe Mandingue également désigné sous le terme de Dioula.



6. La migration : une plus-value non négligeable qui gagnerait à être mieux prise en compte dans la planification du développement durable du développement durable
En Afrique de l'ouest, les migrants et leurs associations jouent, loin devant l'État, un rôle important dans la survie des zones d'exode.

La diaspora malienne de France notamment celle du Cercle de Kayes fait figure de précurseur ouest-africain d'actions de coopération pour le développement des localités d'origine. Le Cercle de Kayes où les premières initiatives remontent aux années soixante-dix est d'ailleurs considéré comme un excellent laboratoire des politiques et pratiques en matière de co-développement.

La pression sur les ressources dans les zones d'accueil est source de tensions et/ou d'affrontements.....

La solidarité doit prévaloir et être érigée en règle dans le cadre du vivre ensemble



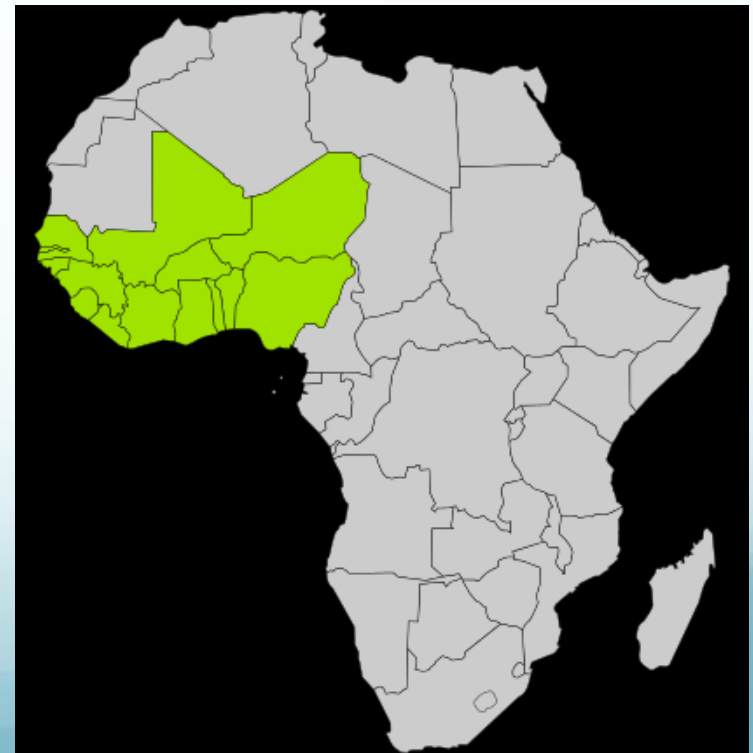
REMIGRAF



II - CEDEAO: les mobilités à l'épreuve de l'intégration sous-régionale

créée le 28 mai 1975

15 Etats membres : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra-Leone, Togo



La CEDEAO face aux enjeux migratoires : de timides avancées

A l'image d'autres parties du monde, l'espace CEDEAO est fortement marqué par une circulation des hommes indissociable des processus mondiaux de globalisation. Cette mobilité se développe sur des **territoires dont les limites transcendent les frontières politiques prenant la forme d'espaces d'échanges consolidés par la proximité culturelle de groupes dont les destins sont étroitement liés.**

La particularité d'une telle évolution est de faire cohabiter deux formes d'intégration concurrentes : une **régionalisation par le bas** qui est fondée sur des pratiques qui vont bien au-delà des projets politiques sous régionaux portés par les Etats-nations. Dès lors que le fait de quitter son terroir villageois doit permettre à ceux qui sont restés de mieux vivre, l'engagement des migrants dans la construction des bassins d'émigration apparaît comme une indéniable valeur ajoutée qui profite aussi aux zones d'accueil.

Il apparaît, sous ce registre, que la mobilité est un important facteur de développement qui doit être soutenue et encouragée. Elle donne à voir une **nouvelle forme de citoyenneté.**



LE PROTOCOLE DE LIBRE CIRCULATION

le Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité adopté à Dakar le 21 décembre 2001 est sensé constituer une avancée par rapport au **Protocole A/P1/5/79 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement conclu à Dakar, le 29 mai 1979. Mis en application à partir de 1984.**

LES LIMITES DU PROJET de libre circulation ou fin des frontières

1. L'attachement à la souveraineté nationale;
2. DES RELATIONS BILATERALES QUI PRIMENT SUR LA SOLIDARITE ET LA CITOYENNETE SOUS REGIONALE
3. CONTRAINTES SECURITAIRES

Il faut regretter qu'après près de quarante années de débats sur la libre circulation des personnes dans l'espace de la CEDEAO, peu d'avancées significatives aient été notées. Pour que des avancées significatives soient notées dans la « fin des frontières » le discours hostile à la migration doit s'inscrire dans une perspective plus large d'instauration de la démocratie et de la bonne gouvernance dont les piliers sont : le dialogue inclusif, la refondation de l'État, la décentralisation.



En guise de conclusion

- Sujet de discorde mais aussi d'attention soutenue pour les pays d'accueil comme les pays d'origine, la migration est aujourd'hui au cœur des préoccupations mondiales;

- En Afrique de l'ouest, la permanence d'espaces d'échanges transfrontaliers est la preuve que la « construction territoriale par le bas » constitue un défi pour les politiques encore trop attachés aux frontières et à la souveraineté nationale

RECOMMANDATION: Instaurer un débat inclusif sur les mobilités sous-régionales et le vivre ensemble articulé autour de la solidarité.



REFERENCES

Daum C & Dougnon I., 2009 - « Les migrations internes au continent africain », *Hommes et migrations* 1279 (L'Afrique en mouvement)

Fall P. D., 2007 – “The West African Migration Dynamics: Between Change and Status Quo,” Communication au African Migrations Workshop organized by IMI James Martin 21st Century School/University of Oxford Centre for Migration Studies /University of Ghana on *Understanding Migration Dynamics in the Continent*. Accra, September 18th-21st.

FALL P D 2016 - Migration and development in the Sahel. Upon lessons learnt, how to take advantage of mobility better ? A working paper on *Border communities and Border Management in the Sahel*. Vien: ICMPD.

Fall P D, 2016 - ENJEUX ET DÉFIS DES MOBILITÉS AFRICAINES AU XXI^e SIÈCLE. REGARD SUR LA SITUATION DE L'AFRIQUE CENTRALE . Document de travail - Forum MOST de Yaoundé du 24-26 octobre 2016 sur : *Insécurité et migration en Afrique centrale : impact sur les femmes et les jeunes*

www.papadembafall.com

